

## METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'EAD À L'UNIVERSITÉ : COMMENT ?

Jean A. VERGNES

### LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAD À L'UNIVERSITÉ

- *Des problèmes de droit français et international.* Il s'agit de l'adéquation des activités des enseignants impliqués dans des projets EAD avec leur statut (équivalence des heures de préparation de cours et de travaux dirigés médiatisés, prise en compte de la recherche et du développement de supports pédagogiques médiatisés...), de la légalisation des diplômes délivrés (habilitation, équivalence...), des droits de l'apprenant, de la responsabilité de l'organisme de formation à distance, des droits d'auteur des produits pédagogiques diffusés...

- *Des problèmes financiers.* Il s'agit du coût de la réactualisation régulière des logiciels/matériels, de la participation financière des étudiants dans l'utilisation de certains outils, des négociations avec des villes pour des sites d'accueil, de la participation financière des institutions publiques envisageable (Région, DATAR, CE, Ministères...), de négociations pour l'octroi par les constructeurs de prix spéciaux pour le matériel/logiciel informatique destiné aux étudiants, du coût du tutorat, du coût de réalisation de certains produits multimédias...

- *Des problèmes de marketing.* Information régulière des personnes potentiellement intéressées par des enseignements EAD (étudiants, enseignants, administrateurs) dans l'Université (diffusion d'un additif au journal interne), en France (Ministères, Universités...), dans les pays étrangers<sup>1</sup>

- *Des problèmes pédagogiques.* D'abord au niveau de l'information, de la sensibilisation, de l'initiation, voire de **la formation des ensei**

---

1 Par exemple, le Sud de la France a une vocation pour développer des échanges avec les pays riverains de la Méditerranée mais aussi avec l'Afrique et l'Asie. Il existe un projet.

**gnants**<sup>2</sup> à la problématique générale de l'EAD, aux stratégies possibles, à la conception de produits multimédias, à l'organisation, l'administration et au suivi d'un projet EAD.

Cet aspect est fondamental.

Ensuite au niveau du contenu de chaque projet d'EAD, la répartition « présentiel »/« autoformation », choix des technologies de communication utilisées, conception de produits pédagogiques (cours/exercices traditionnels/interactifs) et choix des supports, tutorat, correction des exercices, suivi, auto-évaluation, contrôle continu, examens...

## REMARQUE

Un inventaire descriptif des réalisations actuelles (1996) d'Enseignement supérieur à Distance en France, Europe, Nord-Amérique, Australie... pourrait être réalisé. Une étude comparée sur les moyens mis en oeuvre, les résultats pédagogiques, les coûts réels... devrait faciliter des choix de stratégie et les prises de décision.

## UNE POLITIQUE « UNE VIE POUR APPRENDRE »

Proposer une politique nouvelle, concernant le développement des pratiques courantes issues des Technologies de l'Information et de la Communication, suivant deux axes :

- Une nouvelle stratégie d'enseignement, en accord avec les politiques des Ministères dans un contexte de mondialisation de l'Éducation, le but étant d'accroître essentiellement l'efficacité, résoudre certains problèmes prioritaires (locaux, coûts...).

- De nouveaux contenus enseignés, en accord avec les exigences de la société dans un contexte de concurrence internationale sur le marché du travail, l'objectif étant d'assurer à tous les étudiants une maîtrise des divers aspects de la communication écrite, tout particulièrement des outils associés.

---

<sup>2</sup> Former les acteurs du Futur (Commission Internationale sur l'Éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle).

*Première axe.* - « Outils d'enseignement »

La puissance des Technologies de l'Information Multimédia, en général, et du Télé-Enseignement, en particulier, est due à la conjonction de divers facteurs : personnalisation, interactivité, possibilité de bénéficier des meilleurs pédagogues, possibilité de s'inscrire à des formations pointues ou peu répandues, taux de réussite supérieur à celui de l'enseignement présentiel, solution au problème du surnombre, délocalisation du savoir...

*Deuxième axe.* - « Objets d'enseignement »

Un tronc commun à toutes les disciplines centré sur les usages des outils issus des Technologies de l'Information et de la Communication (contenant notamment la composante « Internet »). L'aspect « communication » et « outils de communication » est fondamental. Le mot « Informatique » a disparu, il ne s'agit pas d'enseignements destinés à de futurs spécialistes de la Science Informatique.

Contenu minimum de ces enseignements ? Comment et qui peut les enseigner ? Cela reste deux problèmes de spécialistes de l'Éducation et des Pratiques des TIC.

## UNE STRATÉGIE DE DÉMARRAGE

### **Pour résumer le problème**

L'Enseignement universitaire traditionnel est centré sur le cours magistral. Les auditeurs sont passifs, souvent intellectuellement absents du fait des conditions difficiles imposées par le surnombre.

Les principaux moyens mis en oeuvre : un cours magistral associé à des travaux dirigés et pratiques, le « tableau noir », le support « papier », plus rarement la projection d'images (transparents, diapositives, films). Un enseignement de masse. L'absentéisme est important.

Pour l'étudiant, ce type d'enseignement présente de nombreuses difficultés symbolisées par le concept de « Distance »<sup>3</sup> : il doit s'adapter aux contraintes de l'enseignement. Pour la société un taux de réussite (par rapport aux étudiants inscrits) inacceptable et un rendement financier prohibitif.

---

<sup>3</sup> Cf. article dans la Revue n°87, p. 79-97.

Dans l'Enseignement Supérieur à Distance<sup>4</sup>, le système traditionnel peut être partiellement conservé à condition que cet « enseignement présentiel » soit rendu plus interactif.

Une très grande partie de cet enseignement est sous une forme différée par une utilisation de supports Multimédias. Enfin, le contenu de cet enseignement est découpé en Modules et le Tutorat joue un rôle essentiel.

Dans ce contexte, les Technologies de l'Information (numérisation, traitement, conservation et communication de l'information) sont étroitement associées au dispositif de transfert des connaissances dans lequel l'apprenant est plus actif. Conçu pour s'adapter aux contraintes de l'étudiant, il s'agit d'un enseignement personnalisé : un Enseignement Supérieur sur Mesure Médiatisé<sup>5</sup>.

## ***PREMIÈRE ÉTAPE.***

### **LA MISE EN PLACE DES BASES D'UNE STRATÉGIE**

1 - Nommer **un responsable** du projet « EAD pour l'Université ».

2 - Une urgence qui doit précéder toute mise en place d'un projet d'EAD. Installer en priorité un minimum de deux postes « multimédias » avec connexion « Numéris » sur Internet et postes comportant des dispositifs de visioconférences. Il s'agit d'une stratégie fondamentale à des fins de recherche, de réflexion, d'initiations des enseignants, d'initiations des personnels administratifs, de démonstrations dans le cadre de certains

---

4 Sur 90 universités, 24 ont chacune développé un Centre de Télé-Enseignement, ces Centres étant réunis dans l'association FIED, Fédération Interuniversitaire d'Enseignement à Distance. De façon approximative, une autre vingtaine d'Universités ont développé des activités de dimensions plus modestes. Cela représente environ 50% des universités qui se sont investies dans le domaine de l'EAD. Cette timidité de l'Enseignement supérieur semble évoluer favorablement dans la mesure où un nombre croissant d'enseignants, conscients des enjeux, s'investissent dans une réflexion voire une formation EAD.

Des enjeux ? Avenir de l'Université dans un contexte de concurrence Européenne et de mondialisation de la formation. Mission de l'Université. Rayonnement international de l'Université française. Exigence accrue du marché du travail. Nécessaire réactualisation des connaissances. Qualité de l'enseignement...

5 Si un certain temps est nécessaire pour développer, dans une Université, un projet opérationnel d'Enseignement à Distance. Par contre les bases essentielles au développement d'un tel projet peuvent être rapidement mises en place (hommes ressources, matériels, locaux, premières décisions d'orientation...).

enseignements, d'essai de certains produits logiciels et matériels relevant des Technologies de l'Information et de la Communication...

L'objectif est, à moyen terme, d'ouvrir des Centres « Information et Communication » dans diverses parties de l'Université (presque toutes les Universités sont géographiquement morcelées). Ce seront des pôles « libre-service » de démonstrations, de sensibilisations et formations mais aussi des vitrines des technologies de l'information et de la communication.

3 - Créer une bibliothèque avec un minimum d'ouvrages de références et de revues.

4 - Mettre en oeuvre une démarche d'information sur les réalisations EAD existantes. Ceci devrait conduire à un rapport exhaustif, réactualisé pour l'année 1996, sur l'état de la question EAD en France et à l'étranger mettant en évidence les aspects pédagogiques, financiers, organisationnels et administratifs. Il s'agit de prendre en compte l'expérience des autres afin de pouvoir identifier les problèmes et les solutions correspondantes. Ceci devant permettre de proposer des solutions adaptées à une Université.

Pour atteindre ces objectifs, il faudrait prendre contact avec :

- \* le Ministère de l'Éducation. DISTNB, Direction de l'Information Scientifique, des Technologies Nouvelles et des Bibliothèques<sup>6</sup> ;
- \* le Ministère de l'intérieur. Délégation de l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. (DATAR) ;
- \* le CNED-Poitiers<sup>7</sup> ;
- \* des Universités<sup>8</sup> qui ont développé des activités d'EAD connues : Grenoble, Lille II, Lyon III, Marne la allée, Orléans, Paris (CNAM, Paris VII), Poitiers (CNED), Toulouse... la Télé-Université du Québec ;
- \* des Associations Nationales : GEMME, FIED, RUCA, ITEM-Sup...
- \* des Organisations Internationales :

---

6 DISTENB du Ministère de l'éducation : Bernard Dizambourg, Marine Chantreau, Maryse Quéré, Bernard Moreau.

7 Le Recteur Michel Moreau - DG. Jean R. Bourrel - International. Jean C. Jacquenod - Enseignement supérieur.

8 Sur 1,5 million étudiants en France, environ 35 000 sont inscrits dans des Enseignements à Distance.

- les « Open University »<sup>9</sup> existant dans de nombreux pays proposent des actions d'EAD sur le plan national et international . La British Open University étant la plus connue,
- Divers organismes chargés de sensibilisation, d'incitation, de promotion de l'EAD à l'échelle mondiale : EDEN, CIFFAD, ICDE, CERI, CE, UNESCO<sup>10</sup>, UNICEF...

\* L'Industrie du multimédia<sup>11</sup>, par exemple des sociétés telles que :

- « *Citcom* » spécialisée en visio-conférence, visio-amphi, visio-université (Université de Marne la Vallée, Île de France, pôle technologique de Nancy-Metz) ;
- « *Médiaconcept* », éditeur de formation sur cassettes, CD, disquettes...

9 Le nombre « d'Universités Ouvertes » est important. Le président de l'Open university d'Iraël parle vaincre le temps et la distance. Un exemple : *l'activité du « National Distance Education Centre » (NDEC) de Dublin.*

Le NDEC (E-mail : [fox@ccmail.dcu.ie](mailto:fox@ccmail.dcu.ie)) est doté d'un budget financé par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

15 étudiants/tuteur. Un tuteur peut être une personne relevant de l'Industrie, de l'Université... destiné à assurer la correction des devoirs (dont 20% font l'objet d'une deuxième correction par un responsable d'un cours), l'aide en ligne, la gestion des TD, les cours de rattrapage pour les apprenants en difficulté et tout ceci dans des centres régionaux répartis sur tout le territoire national. Dans chaque centre régional on peut trouver une bibliothèque, du matériel informatique, des dispositifs de communication et des salles de travail. La gestion des notes est assurée par le service de scolarité du NDEC.

Le Centre NDEC possède des dispositifs de production didactique (logiciel de PAO, logiciel de production de supports multimédias...). Il participe à plusieurs projets regroupant plusieurs pays Européens dans le cadre du Projet COMETT II (Plan d'action communautaire sur l'Éducation.

10 Un fer de lance de l'Unesco : le programme UNITWIN/Chaires Unesco. Son est de promouvoir des jumelages, des réseaux de coopération, .. entre les universités du monde entier (notamment l'Université des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, non gouvernementales...). Les chaires Unesco ont pour but d'offrir à des étudiants de pays en voie de développement la possibilité d'acquérir une formation de haut niveau dans les disciplines clés en rapport avec le développement durable. Il existe 215 chaires Unesco réparties dans 80 pays.

Il faut aussi parler du Bureau International de l'Éducation (BIE, <http://www.unicc.org.ibe>), de l'Institut Universitaire de l'Éducation (IUE, [uie@unesco.org](mailto:uie@unesco.org)), du projet Unesco/Unicef (1992) : « Suivi permanent de l'Éducation pour tous » (l'éducation de base), consécutif à la « Déclaration mondiale pour l'Éducation de Jomtien » (1990).

11 En France en 1996, il y a environ 400 000 PC multimédias. On en prévoit de 3 à 7 millions à l'an 2000. Environ 15% des foyers français possèdent un ordinateur mais seulement 7% des élèves des collèges et lycées (3 fois moins qu'en Angleterre).

Dans le monde Internet, il y avait en 1995 environ 30 millions d'utilisateurs sur 30 000 réseaux différents. Chaque mois il y avait 1,5 million de nouveaux internautes et chaque semaine 1 600 nouveaux services Internet créés.

- « *CD-training* », qui a écrit un « Livre Blanc » sur ce secteur d'activité, « *Auditek* », « *média-file SA* », « *Addeo* »...
- \* L'ORAVEP (Observatoire des Ressources pour la Formation) qui a fait en 1993 un recensement des activités EAD en France ;
- \* l'IDATE, Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe<sup>12</sup>.

**5 - Organiser un séminaire :** Organiser, pour la rentrée 1997/1998, un séminaire destiné essentiellement aux enseignants. Des spécialistes ayant une expérience reconnue dans l'EAD viendraient faire part de leur expérience et animer un débat. Ce séminaire a (ou aura) l'appui du Ministère de l'Éducation, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Affaires étrangères et de la Région qui souhaitent voir un développement de l'EAD français notamment vers l'ensemble des pays méditerranéens.

**6 - Développer progressivement des actions de formation aux pratiques pédagogiques des outils issus des Technologies de l'Information et de la Communication pour les enseignants de l'Université :**

- Initiation aux outils TIC au service de l'enseignement (traitement de texte avancé, animation d'un cours et tablette de rétro-projecteur...)
- Initiation à la Communication (l'écrit, le graphique et l'image) ;
- Initiation à la conception de produits multimédias et d'évaluation des connaissances (Personal Learning System, IconAuthor, Média File System...)
- Visio-conférence ;
- Internet ;
- Mise en oeuvre d'un Intranet (Internet intra muros<sup>13</sup>).

## **DEUXIÈME ÉTAPE.**

### **L'IDENTIFICATION DU CONTENU DU PREMIER PROJET**

**1 - Proposer une stratégie.** Il s'agira notamment d'identifier les éléments d'une politique EAD, de déterminer les besoins correspondants, de proposer une ou des action(s) « pilote » (phase expérimentale, mise en

---

12 Michel Laubenheimer, responsable d'une enquête sur l'EAD dans l'Université  
13 cf. Note page 5

œuvre, moyens d'évaluation, réajustement, extension progressive...), d'initier des actions de sensibilisation et de formation d'enseignants et un échéancier pour les prochaines années.

Il faudra surtout **rassembler un groupe de réflexion** qui participera à l'élaboration d'une stratégie. Ce qui suppose des entretiens avec la totalité des responsables des grandes disciplines de l'Université.

2 - Ce groupe de réflexion, comprenant notamment des enseignants de disciplines différentes souhaitant s'investir dans ce projet, un spécialiste de la communication, des « chargés de mission » par des UFR, instituts..., des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle... serait progressivement chargé de faciliter le développement de l'EAD.

3 - **Rencontrer les responsables extérieurs à l'Université** : Région, France-Télécom, fournisseurs privés de réseaux de communication (Téléport privé...), Ministères concernés (Éducation nationale, Formation professionnelle, Intérieur, Affaires étrangères, Secrétariat à la Francophonie...).

Mesurer la réaction des municipalités éloignées. Étudier l'implication possible de la CE. Mettre en place une politique dans laquelle le Centre de Calcul de l'Université serait fortement impliqué.

4 - Le projet serait proposé pour avis à tous les responsables de toutes les UER/Instituts de l'Université pour expliciter toute l'importance pour l'Université de s'ouvrir à l'EAD, informer sur la problématique générale, identifier les problèmes spécifiques, répondre aux questions, étudier les modalités d'une première action EAD...

5 - Faire un évaluation des premières actions réalisées

6 - **Proposer un projet d'Université définitif**

### ***TROISIÈME ÉTAPE.***

#### **UN CENTRE DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE**

1.- **Définir la structure, les objectifs et les moyens** d'un futur Centre de Télé-Enseignement Universitaire (CTU) (matériels, personnel souhaitable devant comporter un spécialiste de la communication, locaux, budget...) dont la mission serait :

- \* le point focal de la stratégie EAD de l'Université ;
- \* de conseiller et d'aider les UER à proposer des projets, à accompagner l'élaboration d'une stratégie pédagogique, à aider à conce



voir des supports médiatisés, à gérer le lancement des premières expériences, à assurer la promotion des projets EAD avec les structures de l'Université et les institutions extérieures (Ministères, Universités françaises, Universités étrangères, Ambassades...);

- \* un centre de ressources pour le CNED ;
- \* un lieu d'information, d'initiation, de formation et de conseil concernant les pratiques TIC pour les enseignants/administratifs/étudiants (Communication écrite, Visio-X, Internet, Télé-travail...);
- \* la promotion, dans toutes les structures de l'Université (enseignement et administration) des usages de ces Technologies de l'Information, l'EAD étant fortement lié à ces TIC ;
- \* l'adhésion de l'Université à toutes les associations et réseaux d'université pratiquant l'EAD.

2.- **Créer le *Centre de Télé-Enseignement de l'Université***, centre qui pourrait aussi participer au développement d'un projet de Télétravail.

Jean A. VERGNES